



## FOIRE AUX QUESTIONS :

### « *Quelle vraie liberté le Christ nous donne-t-il ?* »

#### “C’EST POUR LA LIBERTÉ QUE LE CHRIST NOUS A LIBÉRÉS” (Gal 5, 1)

“(…) La vraie liberté est en l’homme un signe privilégié de l’image divine”, déclare le Concile Vatican II (*Gaudium et Spes*, n° 17). Il existerait donc une fausse liberté ? Oui, sans aucun doute : car si la liberté humaine est envisagée comme “la licence de faire n’importe quoi, pourvu que cela plaise, même le mal” (*ibid*), alors elle cesse de servir la pleine dignité de l’homme et devient la cause de son aliénation spirituelle et morale.

A la lumière de l’Écriture, et notamment des tout premiers chapitres du Livre de la Genèse, nous essaierons de mieux comprendre le statut de la liberté humaine dans le dessein d’amour du Dieu créateur.

#### **La liberté enchaînée**

L’homme est en effet la fin de l’univers matériel où Dieu a voulu l’établir par pure grâce, pour lui donner de participer gracieusement à sa propre Vie divine. C’est donc par amour et en vue de communier à cet amour que nous avons été créés. Dieu crée l’homme capable de Le connaître et de L’aimer et de parvenir ainsi ultimement à la vie éternelle. Pour parvenir à cette fin surnaturelle à laquelle l’homme ne peut accéder par lui-même, Dieu dote l’âme humaine d’une participation à sa vie, ce que l’on nomme la grâce.

En Gn 2, 9 le récit mentionne ainsi deux arbres : “l’arbre de vie”, dont l’homme peut manger, ainsi que de tous les autres, et “l’arbre de la connaissance du bien et du mal”, qu’il lui est interdit de manger sous peine de mort. Cet “arbre de vie” auquel l’homme a gracieusement accès, c’est cette vie de grâce par laquelle Dieu lui communique sa vie profonde pour qu’il parvienne à la plénitude de son épanouissement dans la gloire. Et l’arbre de la connaissance du bien et du mal ? On commet souvent un contre-sens en confondant “conscience” et connaissance” du bien et du mal ; comme si Dieu défendait à l’homme d’être pleinement ce qu’il est, une créature raisonnable capable, par sa conscience, de distinguer le bien du mal. Laissant l’homme à son propre conseil, le dotant de cette liberté qui est “un signe privilégié de son image”, Dieu lui défend toutefois de mésuser de cette faculté en outrepassant sa condition de créature. Connaître le bien et le mal désigne en effet cette possibilité pour l’homme de “déterminer soi-même son bien et son mal, c’est-à-dire de devenir le principe de sa propre conscience morale” (D. Barthélémy, *Dieu et son image*, Cerf, Lire la Bible/1, p.46).

Cette attitude est mortifère pour l’homme puisqu’elle est totalement contraire à sa nature d’être créé, appelé à se recevoir sans cesse et librement de Celui sans lequel il n’existerait pas. En nous créant, Dieu nous laisse cette liberté de consentir à sa Paternité. C’est la condition *sine qua non* pour entrer dans son Alliance d’amour et dans sa Vie éternelle.

“Pourquoi Dieu a-t-il créé ?, se demande Charles Journet. Parce que le libre amour de préférence qu’une pauvre créature peut lui donner lui est si précieux qu’il triomphe en lui de toute hésitation”.

L’homme doit donc accepter librement la dépendance d’amour que Dieu a inscrite en lui dans sa nature même d’être créé. Il ne peut devenir son propre principe, sa raison d’être, “sous peine de mort” (v. 17). S’émanciper de Dieu, de qui il tient pourtant “la vie, le mouvement et l’être”, est pour l’homme un abus de sa liberté qui le conduit inévitablement à l’esclavage du péché et, ultimement, à la mort (CEC n° 1733).

Le mensonge du diable (“le serpent” de Gn 3, 1) et le péché de l’homme sont de faire croire — pour le diable — et de croire — pour l’homme —, qu’il peut se suffire à lui-même, indépendamment du secours de la grâce divine. Le péché originel, l’archétype de tous les péchés, est donc né d’une malice

de l'esprit, d'un péché d'orgueil de l'homme qui, à l'instigation du "Père du mensonge", s'est complu en lui-même au mépris de Dieu.

En rompant l'Alliance avec son créateur dans sa volonté d'être "son propre maître", l'homme a dès lors rompu le climat de confiance et l'abandon filial entre les mains d'un père dont l'amour est pourtant son unique trésor. Ayant rompu cela, l'homme se coupe de la source de sa vie. En voulant devenir dieu sans Dieu (Gn 3, 5), l'homme se coupe avant tout de cette ouverture totale et confiante qui pouvait seule lui assurer la vie et l'éternité. Doutant de la bonté du Père, lui substituant une caricature de despote jaloux et cruel, l'homme s'éloigne de Dieu et de son dessein d'amour. Créé pour aimer librement l'amour dont il est aimé, l'homme, en désobéissant au précepte divin, usurpe sa liberté de fils pour devenir esclave du péché et de la mort. Dès lors, l'histoire de l'humanité, depuis ses origines, témoigne des malheurs et des oppressions nés du cœur de l'homme, par suite d'un mauvais usage de sa liberté" (CEC n° 1739).

## **La liberté libérée**

La liberté humaine est donc aliénée depuis le péché des origines. Elle a besoin d'être libérée. L'œuvre rédemptrice accomplie par le Christ vise à racheter les hommes de l'esclavage dans lequel les maintiennent leurs péchés. "C'est pour la liberté que le Christ nous a libérés", déclare saint Paul aux Galates (5, 1). Le Verbe Incarné rend donc à l'humanité la liberté spirituelle que le péché lui avait fait perdre. Par le don de son Esprit Saint, le Christ Jésus nous conduit vers la vérité tout entière. Et cette vérité, qui nous éclaire sur ce que nous sommes devant Dieu, "nous rend libres" (Jn 8, 32). Par notre consentement à la foi, notre liberté d'enfants de Dieu (Rm 8, 21) nous est rendue, qui consiste à acquiescer librement aux impulsions de la grâce qui guide notre intelligence et notre volonté : car "là où est l'Esprit, là est la liberté" (2 Co 3, 17).

Désormais, "le chemin de l'homme à Dieu passe par l'Homme-Dieu", comme dit saint Augustin ; ou, pour le dire autrement, consiste à devenir fils de Dieu dans le Fils Unique dans lequel le Père nous a tout donné. On ne devient enfant de Dieu qu'en Lui, par une insertion vitale en Lui, qui nous rend aux eaux vives de la grâce. "Dieu le Père nous a prédestinés à être ses enfants d'adoption par Jésus-Christ et en Lui" (Ep 1, 5). La participation à la nature divine, qu'Adam avait librement perdue par orgueil, nous est librement accordée si nous consentons à "redevenir des petits enfants" (Mt 18, 3). Autrement dit, si nous renonçons à ne dépendre que de nous-mêmes, à ne vouloir rien d'autre que ce que nous avons par nous-mêmes, pour entrer dans la dépendance d'amour des enfants de Dieu; nous recevons alors le Royaume des Cieux pour ce qu'il est depuis les origines : un cadeau inestimable qui peut seul combler toutes les aspirations de notre cœur.

La vérité de l'amour du Christ pour les hommes les rend libres de cette liberté enfin libérée de l'esclavage du péché qui les maintenait captifs du diable. Dès lors, "la liberté n'est plus tant à choisir, mais à consentir ! Consens à ta libération. La liberté n'est pas tant un choix que ce consentement à la loi de l'amour", écrit très justement le Père Monier dans ses *Miettes spirituelles* (Salvator, 1966). Consentir à se convertir à l'Amour d'un Dieu qui ne cesse de nous attendre et de nous aimer en dépit de notre péché. Et retrouver ainsi la liberté des enfants de Dieu qui consiste à faire la volonté d'amour d'un Dieu infiniment aimable. C'est pour cette liberté-là que le Christ nous a libérés.

*Père Jean-Gabriel Rueg, o.c.d  
Prieur du couvent du Brousey*